



Mairie
de
Saint-Georges

Département du Cantal
Canton de Neuwéglise-sur-Truyère

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint-Georges est convoqué en séance ordinaire à la mairie le :

**Vendredi 10 novembre 2023
à 20 h 30**

Ordre du jour :

- Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 juillet 2023
- Avenant au marché de réhabilitation de l'ancien presbytère_lot 5
- Éclairage public supplémentaire au Pirou
- Bien de section du Bourg : résultat des élections de la section pour l'aliénation d'une partie de la parcelle T 222 au profit de M. et Mme PESCHAUD-FERRAND Daniel
- Aliénation d'un chemin rural à La Valette
- Demande de subvention DETR 2024
- Tarifs 2024
- Taux de la redevance prélèvement 2024
- Décision modificative
- Expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) pour les comptes 2023
- Dissolution du budget annexe Lotissement Les Fontilles
- Rétrocession d'une concession du columbarium à la commune
- Modification du tableau des emplois : création d'un emploi permanent d'adjoint technique
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents indisponibles
- Avis sur les ouvertures dominicales des commerces en 2024
- Constitution d'une servitude de passage au profit d'ENEDIS sur les parcelles cadastrées ZI 193 et ZI 194
- Motion sur la présence indispensable de médecins scolaires sur l'arrondissement de Saint-Flour
- Information des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation

A Saint-Georges, le 6 novembre 2023

Le Maire,

Jean-Jacques MONLOUBOU